

**Avis public**



**ORDONNANCE NUMÉRO OCA26 29 0127**

**EXEMPTION DE STATIONNEMENT  
12 320, BOULEVARD GOUIN OUEST**

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 4 mai 2026, a décrété l'ordonnance OCA26 29 0127, en vertu des articles 228.1 et 228.2 du Règlement de zonage CA29 0040, exemptant le propriétaire du lot 1 170 237 de l'obligation de fournir une (1) unité de stationnement extérieure moyennant une contribution de 2 000 \$ au fonds de compensation, dans le cadre de la transformation d'un bâtiment commercial situé au 12 320, boulevard Guoin Ouest.

Cette ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication et peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [montreal.ca/pierrefonds-roxboro](http://montreal.ca/pierrefonds-roxboro).

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro  
ce septième jour du mois de mai 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Gauthier".

M<sup>e</sup> Jean-François Gauthier, MBA, OMA

/jc